



EXTRAIT
DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
du Conseil de Communauté de l'Agglomération Dijonnaise

Séance du 12 mai 2005

Membres présents :

Président : M. REBSAMEN

Secrétaires : Melle MASLOUHI - M. BEKHTAOUI

M. ALLAERT - M. AUDARD - Mme AVENA - M. BACHELARD - M. BARBEY -
M. BELLEVILLE - M. BERNARD J.J. - Melle BERNARD M. - M. BERTELOOT -
Mme BIOT - Mme BLIGNY - M. BOUHELIER - M. BRESSAND - M. BRUYERE -
M. CARBONNEL - M. CHAPUIS - M. CHEVIGNY - Mme COLOMBET -
M. DANIERE - M. DELATTE - Mme DELEBARRE - M. DESVIGNES -
M. DINCHER - M. DODET - M. DOUHAI - M. DUBOIS - M. DUPIRE -
Mme DURNERIN - M. ESMONIN - Mme FLAMENT - M. FOUCHERES -
M. FOUILLOT - Mme GARRET-RICHARD - M. GERVAIS - M. GILLOT J.P. -
M. GILLOT G. - M. GONDELLIER - Mme HERVIEU - M. HESSE - M. IZIMER -
M. JOLY - M. JULIEN - M. LABORIER - M. LAURENT - Mme LEMOUZY -
M. MAGLICA - Mme MANSAT - M. MARCHAND - M. MARTIN - M. MASSON -
Mme MASSU - M. MENUT - M. MOREAU - M. NOWOTNY - M. PERRIN -
M. PETITJEAN - M. PILLIEN - M. PINON - Mme POPARD - M. PRIBETICH -
M. RETY - Mme ROY - M. SAUNIE - M. SOUMIER - Mme TENENBAUM -
M. VOUILLOT

Membres absents :

Mme BESSIS (pouvoir à Mme BIOT) - M. BOURNY - M. BRENOT (pouvoir à
M. PERRIN) - M. BRIOT - Mme DARCIAUX - M. ETIEVANT - M. MILLOT
(pouvoir à M. GILLOT G.) - M. NUDANT (pouvoir à M. BRIOT) - M. OBRIOT
(pouvoir à M. PILLIEN) - M. PARIS - M. ROIZOT (pouvoir à M. BARBEY)

OBJET : ENVIRONNEMENT - UIOM - Travaux de fumisterie dans les fours - Lancement d'une consultation par appel d'offres.

Dans le cadre des travaux d'entretien et de maintenance des fours de l'Usine d'Incinération des Ordures Ménagères (UIOM), il convient de lancer une consultation pour des travaux de fumisterie.

Une liste indicative des travaux à réaliser est donnée ci-dessous. Ils comprennent :

- la mise en place et l'enlèvement de platelages de protection des grilles de fours ;
- la fourniture, la mise en place et l'enlèvement d'échafaudages nécessaires à la réalisation des travaux ;
- la démolition ou la dépose des maçonneries réfractaires, des matériaux isolants usagés.
- le sablage de parties métalliques (panneaux tubulaires, casings) ;
- la dépose, la fourniture et la pose de supports et d'ancrages métalliques ;

- la fourniture et la pose des matériaux réfractaires (briques, tuiles, plaques, bétons, laines minérales...) sur les parois latérales et la voûte des fours ainsi que dans les trémies de chaudières.

Compte tenu de la difficulté à estimer la tenue et la durée de vie des réfractaires installés, il est prévu un marché fractionné à bons de commandes conformément à l'article 71-II du Code des marchés Publics. Le montant des besoins et le rythme auxquels les bons de commande devront être émis ne pouvant être appréciés précisément, le marché est prévu sans montant minimum, ni montant maximum.

Ce marché de travaux est prévu sur une durée de trois années.

Après avis de la Commission Environnement,

LE CONSEIL
Après en avoir délibéré,

DECIDE

- **d'approuver** le dossier de consultation des entreprises ;
- **d'autoriser** le Président à lancer la procédure pour la dévolution de ce marché ;
- **d'inviter** la commission d'appel d'offres à se réunir pour l'attribuer ;
- **d'autoriser** le Président à signer les avenants éventuels pour le bon déroulement du marché ;
- **d'autoriser** le Président à lancer une nouvelle procédure, suivant l'avis de la commission d'appel d'offres, dans le cas où cette dernière déclarerait l'appel d'offres infructueux ;
- **d'autoriser** le Président à signer le marché à intervenir ainsi que toute pièce nécessaire à la bonne administration de l'affaire.

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR
Déposé le :

18 MAI 2005



Publié le **17 MAI 2005**
Déposé en Préfecture le